

# Vers une norme unique de DRM pour les mobiles?

Les industriels de la téléphonie mobile échapperont-ils à l'imbroglia technologique de la protection des droits des données numériques? Un problème de taille qui plombe l'essor des contenus culturels sur le Net: chaque éditeur, chaque industriel tente d'imposer sa propre norme pour se protéger du piratage, ralentissant de fait l'installation d'un standard qui permettrait au secteur de décoller.

Les acteurs de la mobilité ne veulent pas renouveler cette problématique surtout au moment où les contenus (musique, infos, cinéma...) arrivent en force sur les combinés mobiles. MPEG LA, leader mondial des licences de brevets pour normes technologiques centralisées, a ainsi annoncé le regroupement en une norme unique de toutes les licences nécessaires à la protection contre le piratage des images et de la musique diffusées sur combiné mobile. Le groupe a précisé que cinq entreprises (dont Sony, Matsuhita et Philips) avaient rassemblé tous les brevets pour une norme établie par l'Open Mobile Alliance (OMA), une organisation qui regroupe les fabricants de combinés et les opérateurs de téléphonie mobile. Les fabricants qui appliqueront la technologie ainsi développée à leurs appareils pourront empêcher les copies pirates de chansons, de logiciel et tout autre contenu numérique. Ils pourront également autoriser les consommateurs à utiliser ou copier un contenu sous certaines conditions. Les fabricants de combinés mobiles devront payer un dollar par téléphone pour intégrer la norme anti-piratage d'OMA à leurs appareils. Les propriétaires de contenu désireux de protéger leur marchandise par cette norme devront payer des royalties représentant un pour cent du prix à la consommation de leur service.